

Pressé de plus près sur ce point, M. Norris répondit, au sujet du français, qu'il devait être sur le même pied que l'anglais à l'école. Evidemment, cette admission forcée n'était que pure diplomatie. Sa véritable pensée est dans la citation que nous venons de faire, comme le prouve la résolution adoptée trois jours plus tard à l'assemblée plénière réunie pour arrêter définitivement le programme du parti: "*To make the adequate teaching of English obligatory in all public schools.* Quant à l'enseignement du français ou des autres langues, il n'en est même pas fait mention. Comme on le voit, le programme libéral n'est pas rassurant pour l'enseignement bilingue. Le passé du parti est bien sombre et les déclarations présentes de son chef ne sont rien moins que suspectes. M. Norris va-t-il exiger pour les diplômés de nos maîtres et maîtresses un ensemble de qualifications au sujet de l'anglais qui fermeront la porte de nos écoles à une partie du personnel enseignant actuel? C'est la conséquence logique de sa déclaration. Le français et les autres langues n'ont qu'une importance secondaire à ses yeux et il semble prêt à en faire le sacrifice complet au profit de l'anglais. Nous avons toutes les objections du monde à une telle politique. Pour les écoles primaires, pas n'est besoin d'une connaissance approfondie de l'anglais, (*that every teacher be thoroughly qualified to teach the English language*). M. Norris peut être assuré que nous avons autant à cœur que lui l'enseignement de l'anglais, mais qu'il sache aussi que nous tenons tous autant au français. Gare aux politiciens qui tenteront de restreindre ce que nous avons reconquis à la pointe de l'épée depuis l'acte aussi brutal qu'inconstitutionnel de 1890!

Au reste, nous nous inscrivons en faux contre le préambule du programme du parti libéral qui sert de base à cette politique de l'anglais à outrance, lequel se lit comme suit: "In many of our schools the children are not being taught to speak the English language." C'est une fausseté cent fois réfutée, mais imperturbablement répétée par le *Free Press* et les politiciens intéressés à l'exploiter pour attiser le fanatisme anglais. Les libéraux voudraient-ils introduire au Manitoba les fameux règlements no 17 de l'Ontario et décréter que l'anglais sera la seule langue de communication entre maîtres et élèves dans nos écoles bilingues? Est-ce ce que M. Norris avait en vue lorsque le 10 novembre dernier, il parlait de refondre, si besoin, notre législation scolaire pour donner à tous les enfants du Manitoba la connaissance de l'anglais qu'il rêve pour eux? "If it involves the recasting of the law as it stands, this will be done." Il ne clamait pas alors si haut son respect pour l'arrangement Laurier-Greeaway. Il disait même que si en 1897 on avait pu prévoir les circonstances actuelles, on aurait rédigé autrement la clause de l'enseignement bilingue.

L'article concernant l'Université d'Etat neutre, que M. Norris